L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 16 MARS 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN.

PAR REINACH & OTERI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage doublé dans le Deuxième District.

Succession de Jules P. Courtt.

No. 48,446, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR REINACH & OTERI—SOLOMON REINACH, Encanteur—Bureau No 636 Place Commerciale, MERCREDI 18 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 54 et 56 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 12 février 1896, rendu dans l'affaire de la susdite succession, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété décrite ci-dessous :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District dans l'île bornée par les rues Conti Bienville, Bernard et White, désigné comme lot No 12 de l'Ilet No 41. Le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il en reste a un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente, jusqu'au paiement et garantis par hypothèques spéciales, lois et privilèges du vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de pacte de non-aliéndo, transfert d'assurance, désistement de l'estimation, et 5 pour cent d'honoraires d'avocats, dans le cas d'un procès. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1896 en plus du montant de son enchère et fera au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère pour les frais de vente.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire public.

16 fév—16 19 22—mars 1 8 15 au 18

PAR D. E. MORPHY AUCTION & COMMISSION CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 45,735—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

Austin Babin & Co. vs. leurs créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Auction & Commission Co.—Edward Ranquetat, Encanteur—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 4 février 1896, et à moi adressé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MARDI, le 7 avril 1896, à midi, dans la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, nos deux numéros 225 à 229 rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains morceaux de terre situés dans la Faubourg de Tremé, et de la Louisiane, et décrites sur le rôle d'assessement pour l'année 1890 comme étant : 1° Le 1/4 de la N. E. Section 1, Comté 17, rangée Sud 13 Est ; 2° Le 1/4 de la N. W. Section 9, Comté 16, rangée Sud 14, Est ; lesquels mesurent 286 40/100 acres.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1896. Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mars—6 13 20 27—avril 3 7

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Patterson McCan.

No 18,811—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, 9 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre dité le 5 mars 1896, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés décrites ci dessous, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Deuxième, Colisée et Prytanée, désigné par le No 3, sur un plan ou dessin par Hugh Grant, voyer, annexé à un acte pardevant G. K. Stringer, anciennement un notaire de cette ville, le 1er mai 1847 et mesurant d'après le dit dessin 214 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Troisième sur 127 pieds, 1 pouce et 5 lignes de profondeur et de face sur la rue Colisée, desquelles deux rues il forme l'encoignure, et 127 pieds, 3 pouces 1-2 ligne sur la ligne la plus près de la rue Prytanée, le séparant du lot No 2 sur le dit plan ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance, s'il en reste, à un et deux ans, en 1, 2 et 3 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 0/0 d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles et coutumières et l'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-delà du prix de l'adjudication ; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Sur ars—8 15 22 29—5 9 avril

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.*)

A Daily Newspaper, established on the 1st September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum $3; six months, $1.50 three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

2724 rue Decatur.

Succession de Mme Dora Nelson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A—No 48,805.

PAR JAS. A. BRENNAN, encanteur—Bureau No 610 rue Gravier—Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, 14 avril 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 10 mars 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet "A" borné par les rues Decatur, Port, St-Ferdinand et North Peters, désigné par le No 7, et mesurant vingt-deux (22') pieds quatre (4") et deux (2") lignes de façade à la rue Decatur sur cent quarante-deux (142') pieds six (6") pouces sur la ligne du lots No six, cent quarante-deux (142') pieds sur la ligne du lot No 8, vingt-deux (22') pieds six (6") pouces dans le fond et face à une allée commune, commune au dit lot et autres, ayant quatorze [14'] pieds quatre [4"] pouces de largeur.

Conditions—La moitié ou plus, ou le tout comptant ; la balance, s'il y en a, à un an, garanti par hypothèques portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final ; les taxes de 1896 devront être assumées par l'acquéreur, en sus et au-delà du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 0/0 sera requis du prix de l'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

11 mars—11 15 22 29—avril 5 6 12 à date.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix du Deuxième District à l'Encan.

Succession de M. M. Borges.

No 47,823—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

CONFORMÉMENT à un ordre signé par l'Hon. George H. Théard, juge, le 13 février 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente pour le compte de la succession ci-dessus nommée, le MERCREDI, 25 mars 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 54 et 56 rue Baronne, entre Commune et Gravier, de la propriété ci-dessous, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro 316 et borné par les rues Tonti, Rocheblave, Hôpital et Quarter, et mesurant par le titre enregistré vingt six pieds quatre pouces et six lignes (26 pieds 4 pouces et 6 lignes) de face à la rue Quartier sur cent vingt cinq pieds (125 pieds) de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant, la balance à un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque et privilèges du vendeur et 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et les clauses usuelles d'assurances et toutes les autres clauses de sécurité. Le acquéreurs assumeront, en plus de leur enchère, le paiement des taxes de 1896, et devront déposer dix pour cent du montant de leur enchère avec l'encanteur pour lier la vente.

Actes de vente pardevant F. J. Aleix, notaire, aux frais des acquéreurs.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

22 fév—22 27—mars 4 7 11 18

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison seule en bois avec deux grands lots No 1762 rue Roman près Annette, 3e district.

Succession de Valentine Schaff.

No. 46,921—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 5 février 1896, dans la succession de Valentine Schaff, il sera vendu à l'enchère publique—

Deux certains lots de terre contigus, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, maintenant Roman, Prosper, maintenant De bigny, St-Bernard, maintenant Allen, et Annette, désignés comme lots 13 et 14, d'après un croquis par F. De Armas, et mesurant chacun 27 pieds 11 pouces de face à la rue Solidelle, maintenant Roman, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois à un étage, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc. Localité s'améliorant et près du marché St-Bernard, des églises et des écoles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant ; la balance en billets garantis par hypothèques et liens du vendeur sur la propriété payables à un et deux ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité et les assurances. L'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles en 1895. Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Theodule Huisson, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera demandé au moment de l'adjudication.

12 fév—12 16 23—1 8 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BON PLACEMENT.

La convenable et élégante résidence-cottage No 926 rue Dauphine, près la rue St-Philippe.

W. N. VILLAVASO et J. DIBOS versus leurs créanciers.

No 44,630—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 17 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté du 5 février 1896, in re W. N. Villavaso et J. Dibos, versus leurs créanciers, Docket No 44,630 de ladite Cour ; il sera vendu aux enchères publiques, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Dumaine et St-Philippe, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement aménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond ; cour avec pavage Schillinger, citerne, gas, water works. Voisinage bon et agréable. L'ilet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final ; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

9 fév—9 16 23 mars 1 8 17

IF YOUR BACK ACHES,
Or you are all worn out, really good for nothing, it is general debility. Try
BROWN'S IRON BITTERS.
It will cure you, cleanse your liver, and give a good appetite.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Quatrième districts.

—Dans l'affaire de la—

Succession de Michael Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,486—En vertu d'un ordre de vente daté le 11 mars 1896, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, JEUDI, 16 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné, par les rues Annonciation, Calliope, Tchoupitoulas et Poeyfarré, désigné par le numéro six, sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant E. G. Gottschalk, ancien notaire dans cette ville, le 11ème jour de mai 1867, et mesurant seize pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Annonciation, treize pieds onze pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur d'à peu près cinquante et un pieds, cinq pouces et deux dignes sur la ligne du lot numéro cinq, et à peu près cinquante trois pieds, dix pouces et six lignes sur la ligne du lot numéro sept et se dirigeant vers une allée de cinq pieds de large et couvrant sur la rue Poeyfarré, et commune au dit lot et aux autres, étant la même propriété que le défunt Michael Carroll a acquise par achat de la succession de Johanna Jungblut, par un acte passé pardevant William Ardill, notaire en cette ville, le 11e jour de juillet 1894.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Franklin et Liberté, désigné par le numéro dix-sept, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, en date du 27 mars 1850 et déposé pour références en le bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, et mesurant vingt-cinq pieds sept pouces et trois lignes de face à la cite rue Perdido, vingt-cinq pieds, quatre pouces et cinq lignes de largeur sur la ligne du fond, par une quarante-quatre pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Franklin et quatre-vingt-dix-huit pieds, huit pouces et quatre lignes sur la ligne du côté vers la rue Liberté ; laquelle dite propriété fut acquise par feu le dit défunt Michael Carroll par achat de la succession de Mme Margaret Weinman par acte passé pardevant James Simeon, notaire en cette ville, le vingt et unième jour de décembre 1871.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, (ancienement Levée) sur une profondeur de cent vingt deux pieds un pouce sur la ligne le séparant du lot No Trois et cent seize pieds huit pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Nouvelle et vingt-cinq pieds, deux pouces et quatre lignes de largeur dans le fond ; en mesure américaine laquelle dite propriété fut acquise par ledit défunt Michael Carroll par achat de Mme Lena Ehrensperger par un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, le vingt-huitième jour de février 1895.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Dumaine et St-Philippe, mesurant 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 60 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en la résidence-cottage convenable et confortablement aménagée, couverte en ardoises, connue comme le No 926 rue Dauphine, ayant une bâtisse pour cuisine couverte en ardoises dans le fond ; cour avec pavage Schillinger, citerne, gas, water works. Voisinage bon et agréable. L'ilet est pavé en pierres et est en bon état.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant l'intérêt usuel de 8 pour cent par an, de la date jusqu'au paiement final ; ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

9 fév—9 16 23 mars 1 8 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Troisième District.

Edward A. Cotton vs Mme Magdalena Werlein, femme d'Oscar Brodell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,577.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mars 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes et privilèges qui y appartiennent en quelque sorte, situés et étant dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros seize, dix sept, dix-huit, dix neuf et vingt dans l'ilet No 5 borné par les rues Casacalvo, maintenant Royale ; Moreau, maintenant Chartres ; Forstall et Lizardi, sur un plan dressé par C. A. De Armas, en date du 30 septembre 1869, et déposé dans le bureau de Théo. Guyot, notaire public en cette ville ; les dits lots mesurent, ensemble, vingt-six pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Casacalvo, maintenant Royale, sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 fév—24—mars 2 9 16 23 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Vaste Propriété de

Valeur améliorée dans le Second District, portant le nouveau numero municipal 1131 rue Nord Broad, et traversant l'ilet, et faisant face à la rue Septième, dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Live Oak et Bellechasse.

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans vs Félix P. Sevin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,253. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, situés dans le Second District, dans l'ilet No Dix, compris entre les rues Broad, Live Oak et Bellechasse, les dits lots étant désignés par les Nos. Six, Sept, Seize et Dix-sept, conformément avec une copie conforme d'arpentage et un plan exécuté par Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, le 27 octobre 1871, annexé à un acte de vente de dits lots au défunt Maximilien Lefort, passé pardevant E. Lauer, ancien notaire de cette ville, le 19 mars 1875 et ayant les dimensions suivantes : lots Nos Six et Sept contigus, mesurent chacun vingt-neuf pieds dix pouces et cinq lignes de face sur la rue Broad, par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles ; lots Seize et Dix-sept, mesurent vingt pieds, trois pouces, cinq lignes de face à la rue Septième, sur une profondeur de cent sept pieds, onze pouces, une ligne sur la ligne touchant le lot No 15 ; lot No Seize mesure aussi trois pieds et un pieds, trois pouces, cinq lignes de face à la rue Septième sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds, sept pouces, trois lignes, sur la ligne séparant du lot No seize et une profondeur de quatre-vingt-huit pieds, trois pouces, cinq lignes sur la ligne touchant le lot No dix-huit.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu, etc., d'une manufacture de savon, etc.

Edgar H. Farrar vs White Soap Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,810.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 24 mars 1896, à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Le contenu entier du dit local, consistant d'un lot de machines, houilloires réservoirs en fer et briques, savon, divers etc. d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 mars—13 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le quatrième district.

Gustave T. Simon vs Maximilien Herrmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,996.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Brainard, Jackson, Philip et Carondelet, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé par Hugh Grant, en date du 31 décembre 1847 et déposé dans le bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville ; lequel dit lot mesure trente [30] pieds de face à la rue Brainard sur cent vingt-deux [122] pieds sept [7] pouces et deux [2] lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

13 mars—13 20 27—3 10 16 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de l'intérêt, etc, dans une propriété de valeur dans le Sixième District.

L. E. Hodges et als. vs Benj. Ory, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,884—En vertu d'un writ de fieri facias, en faveur de Benjamin Ory, plaignant en reconvention et contre les défendeurs en reconvention nommés ci-dessous, à savoir : Mme Lydia E. Pradbey, veuve de William G. Hodges ; Mme Joanna Frances Hodges, femme de John W. Zeh ; Mme Sarah Gray Hodges, femme de George R. Pergues ; William A. Hodges ; Mme Caroline Dutton Hodges, femme de John Wood ; Mme Alice S. Hodges, femme de Abiel Augustus Wyeth ; et Mme Hen ietta Freeborn Hodges, femme de James Henry Brown, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts des susdits défendants en reconvention et aux propriétés ci-dessous décrites, à savoir ;

Un certain ilet de terre, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, compris entre les rues Pitt, Jeannette et Webster et la ligne de Bloomingdale.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF,

—D'UNE—

Grande Propriété de valeur, dans le Sixième District,

Et dont deux lots font face à la rue St-Charles, et forment l'encoignure de la rue Walnut,

—ET L'AUTRE LOT—

Faisant face à la rue Walnut, le tout dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Carrollton et Chestnut.

Stanley O. Thomas vs Louis A. Gourdain.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,729—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 avril 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans cette partie connue comme Greenville, dans l'ilet numéro soixante huit, borné par l'avenue St-Charles, les rues Walnut, Carrollton et Chestnut. Lesdits lots sont désignés par les lettres "A" et "B" et par le numéro trois quatre sur un plan ou dessin fait par W. I. Hodgson, ingénieur, d'un plan fait par W. C. Williams, voyer, en date du 14 février 1890, annexé à un acte passé pardevant John Rodriguez, ancien notaire, le 11 avril 1890, conformément auquel dit plan les lots mesurent chacun comme suit, à savoir : Lot "A" formant l'encoignure de l'avenue St Charles et de la rue Walnut, mesure trente pieds de face à l'avenue St Charles, la même largeur dans le fond par une profondeur et face à la rue Walnut de cent soixante-huit pieds sept pouces et cent soixante et onze pieds, six pouces, mesure en lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot "B". Le lot B a trente pieds de face à l'avenue St Charles, la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent soixante onze pieds, six pouces et sept lignes sur le côté du lot "A" et cent soixante-treize pieds, six pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé. Le lot numéro trois quatre se trouve sur le bord des lots A et B et mesure trente pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur entre deux lignes parallèles.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Comptant, pour payer un billet passé dû de $2 333 33 1/3 avec 7 0/0 par an d'intérêt à partir du 7 décembre 1894 jusqu'au paiement ; 10 0/0 d'honoraires d'avocat sur le montant du procès-verbal, frais et frais du procès et de la vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet de $2 333 33 1/3 daté du 7 décembre 1894 et payable deux ans après sa date et portant intérêt au taux de 7 0/0 par an à partir de sa date lequel paiement est garanti par hypothèque et liens du vendeur sur la dite propriété conformément avec le billet passé du.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il en reste, comptant sur les lieux.

Et en cas que le prix offert par la propriété soit, après la déduction de dite honoraires d'avocats, coûts, charges, et taxes comptant, plus que la valeur entière du billet passé dû avec le dû intérêt et du billet devant être assumé comme il est susmentionné décrit. Alors après le paiement des dits honoraires d'avocats, coûts, charges et taxes au comptant l'acquéreur devra payer comptant le montant prorata résultant au billet passé dû et assumé par le présent du billet susmentionné décrit jusqu'à l'extinction du prorata en résultant.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 fév—29—6 13 20 27 mars—2 avril

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif de tout le contenu et installations, etc., d'un magasin de marchandises sèches, au No 545 rue Patterson, à Alger.

William G. Vincent vs Barrosse Brothers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 48,969—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 18 mars 1896, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

En mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres.

Tout le contenu de meubles de maison, mobilier, divers, etc., d'après l'inventaire.

2° Le terme non expiré du bail du local No 332 avenue Nashville, près Tchoupitoulas, le loyer étant $15 par mois, payable mensuellement, et le bail expirant le 30 septembre 1896. Et dans le cas que le dit bail ne serait pas vendu à prime, alors il sera offert en vente.

3° Le droit d'occuper le dit local à partir de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 mars—7 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Santiago G. Hevia vs Mme Alice Anspacher.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 31,022—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt rue Lafayette, entre Camp et Magasins, le LUNDI, 16 mars 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

Un lot d'effets mobiliers.

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON, Constable.

4 mars—4 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE—J. M. Villavaso, agent vs R. J. Levy et W. P. Hill.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 24,263—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques en face de mon entrepôt, ancien No 95 nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St Louis, dans le 2me District de cette ville, MARDI, le 24me jour de mars 1896, à 11 A. M., des propriétés suivantes, à savoir :—3 pupitres, 1 sofa 1 grande lampe, 2 tabourets, 1 table, 4 chaises en rotin 2 tableaux encadrés, 4 stores et 1 tapis. Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans.

11 mars—11 18 24

Mme H. Gretzner autorisée vs Veuve Gustave Blache.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE Orléans — No 31,344.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, le MARDI, 24 mars 1896, à midi, en mon entrepôt rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins, les propriétés suivantes à savoir : Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un lot de meubles de maison

Conditions—Comptant sur les lieux.

WM. NELSON,
11 mars—11 18 24 Constable.

Succession de Rudolph Huberwald et Malvina Huberwald.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 48,959.—Division—Attendu que Auguste Huberwald, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rudolph Huberwald et Malvina Huberwald, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
7 mars—7 11 16 Greffier.

Succession de Henry Lenzner et sa femme, Elizabeth Thies.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,937.—Division D—Attendu que Henry Lenzner, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu Henry Lenzner et sa femme, Elizabeth Thies, décédés intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'av